Le Prémontexte

VOLUME 70
JUIN 2018

DANS CE JOURNAL ...

Fermeture du bureau municipal	Page 2
Transports collectifs	Page 3
Cercle de Fermières	Page 4-5
Persévérance scolaire	Page 6
Informations municipales	Page 7
Service Incendie	Page 8
Demande de permis	Page 9
La Randonnée Jimmy Pelletier	Page 10
Bibliothèque municipale	Page 11
Âge d'Or	Page 12

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu mardi 3 juillet et lundi 13 août 2018 à 19h.

Fermeture du bureau municipal :

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 25 juin pour la St-Jean-Baptiste ainsi que le lundi 2 juillet pour la fête du Canada.

La séance du conseil aura lieu le mardi 3 juillet à 19h à la salle Lévis St-Yves.

Le bureau municipal sera aussi fermé pour les vacances de la construction du 22 juillet au 5 août 2018 inclusivement. Nous serons de retour le lundi 6 août pour vous servir.

TRANSPORTS COLLECTIFS
MRC de Maskinongé

Dans la MRC de Maskinongé, c'est facile de covoiturer !

Vous êtes à la recherche de gens avec qui partager votre transport que ce soit comme chauffeur ou passager?

Inscrivez-vous à notre plateforme de covoiturage au www.ctcmaskinonge.org. Vous recevrez un courriel avec les possibilités qui s'offrent à vous.

info@ctcmaskinonge.org
819 840.0603

TRANSPORTS COLLECTIFS
MRC de Maskinongé

www.ctcmaskinonge.org

Le Cercle de Fermières
Vous invite à l'Expo-vente de

Les Trouvailles de Saint-Paulin

À l'Église de Saint-Paulin les 5–6–7 et 8 juillet 2018
Linges à vaisselle, napperons tissés, catalognes, sacs en tous genres (japonais, à vin, etc.) et plusieurs autres articles réalisés par des artisanes du Cercle! Faites-vous plaisir et venez profiter d'aubaines!

Heures d'ouverture :

-**Jeudi** 5, **vendredi** 6, **samedi** 7 juillet : 9h à 17h
-**Dimanche** 8 juillet : 9h à 15h

Bienvenue !

CERCLE DE FERMIÈRES

Au Congrès régional de la Fédération Lanaudière - Mauricie

Le Cercle de Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont à l'honneur.

Le 4 mai dernier, le Cercle de Fermières de notre municipalité recevait trois prix au Congrès régional annuel :

- un prix de 50$ pour le recrutement de nouvelles membres en 2017 -2018;
- un 3e prix (20$) pour son action commune sous le thème, *Les CFQ, Des liens de découverte tissés serrés.*

Mme Lise Piché, membre fermière, s'est méritée un 3e prix (15$) en Arts textiles (tricot) pour l'excellence technique de sa pièce de concours, une jolie veste blanche pour dame.

Pour l'évaluation de ses pièces présentées en concours, le Cercle s'est classé au 7e rang sur 16 cercles participants.

Le Cercle a été chaudement remercié pour avoir été l'hôte de deux événements de la Fédération au cours de l'année. Merci à la municipalité pour la disponibilité des locaux.

Félicitations à toutes les membres du Cercle !

Suivez-nous sur Facebook
https://www.facebook.com/Cercle-de-fermières-Ste-Angèle-de-Prémont-370203923453420/

RECONNAISSANCE À LA "PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE "

Le programme "Reconnaissance à la persévérance scolaire" de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont encourage les personnes qui complètent leurs études secondaires.

Un " certificat honorifique " accompagné d'un chèque au montant de 150,00 $ seront remis aux personnes qui se sont qualifiées. Cette remise a lieu lors de la "Fête au village" ou à un autre moment dans l'année!

"CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS "

◊ être résident de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont;

◊ déposer une preuve d'identité (permis de conduire, carte d'assurance-maladie ou autre au bureau municipal;

◊ déposer le certificat, l'attestation où l'équivalent émis par le Ministère de l'Éducation ou l'école fréquentée;

Nous sommes sur le WEB...

Restez informé des dernières nouvelles de Sainte-Angèle-de-Prémont en visitant notre nouveau site WEB

http://www.sainte-angele-de-premont.ca/

Ou la page Facebook

https://www.facebook.com/steangeledepremont/

Surveillez les publicités pour en savoir plus sur la fête au Village 2.0 qui aura lieu le 25 août 2018.

Pour toute demande ou plainte concernant les chiens dans la municipalité, veuillez communiquez maintenant avec le service de l'Escouade Canine de la Mauricie,

M. Éric Lamy, 819-539-3310;
Téléphone 24heure/24heure : 819-539-2424

Prochaine parution du Prémontexte : 15 août 2018

SERVICE INCENDIE

« Feu à ciel ouvert et de débris »

(demande de permis)

Permis de brûlage

- Toute personne qui désire faire brûler des branches, des résidus de boisés, des résidus de végétation doit se procurer un permis de brûlage en contactant Denis Bergeron au 819-996-0216.
- Le propriétaire doit en tout temps respecter les indications inscrites sur le permis. Toute personne qui allume un feu en demeure «responsable».

**** * Aucun permis ne sera émis pour faire le brûlage de pneu, plastique, produit de vinyle, produit pétrolier, fibre de vert etc… * ****

Foyer extérieur

- Pour ceux qui veulent faire de petit feu sur leur terrain, vous devez vous procurer un foyer extérieur avec pare-étincelles.
- Pour ceux qui ont des foyers de pierres ou de briques, vous devez mettre un pare-étincelle sur le devant et sur la sortie à fumée.

AVIS DE RECHERCHE

L'aide du public est demandée

Vous avez un véhicule bon pour la ferraille? Le Service Incendie en recherche pour leurs pratiques. Le véhicule sera payé au prix du marché.
Contactez Denis Bergeron , directeur incendie
819-996-0216

DEMANDE DE PERMIS

Vous avez des projets de rénovation, construction ou démolition?
Avant de vous avancer trop loin dans votre projet, vérifiez si vous avez besoin d'un permis municipal pour effectuer vos travaux.
Pourquoi? Pour vérifier la conformité des travaux avec les règlements municipaux d'urbanisme et la Loi sur la qualité de l'environnement.
Pour l'émission de votre permis ou pour toute information, M. Patrick Baril du service de l'urbanisme est présent au bureau municipal un mercredi sur deux de 9h à 12h et de 13h à 16h: Vous pouvez le rejoindre au 819-268-5526 poste 2605.

Principales responsabilités

- L'étude et l'acceptation des projets d'aménagement.
- L'émission de permis de construction, de rénovation, de commerce, de lotissement et de certificats de conformité ainsi que le suivi des travaux.
- L'inspection des raccordements des installations septiques.
- L'étude de lotissement et d'utilisation du sol.
- La mise en application de la réglementation d'urbanisme.

Prochaines dates de disponibilités

- 13 juin
- 27 juin
- 11 juillet
- 18 juillet
- 15 août

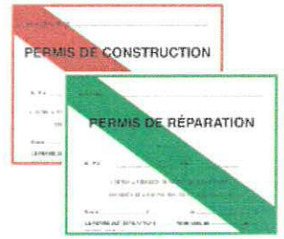

Vous pouvez aussi faire une demande sur le site internet
http://www.sainte-angele-de-premont.ca/services/urbanisme-et-permis/

La Randonnée Jimmy Pelletier est un événement cycliste visant à recueillir des fonds pour appuyer des organismes communautaires dans leurs efforts pour promouvoir le sport et la réussite scolaire via l'aide aux devoirs dans les milieux défavorisés et chez les personnes handicapées.

Du 28 juin au 2 juillet 2018, *la Randonnée Jimmy Pelletier* sillonnera les routes qui relient Saguenay à Québec en cinq jours, passant par notre magnifique région et notre territoire municipal.

Les 80 cyclistes parcourront plus de 620 km en cinq jours et devraient passer dans la municipalité le dimanche 1er juillet. N'hésitez pas à les encourager!

www.larandoneejimmypelletier.com

INVITATION
À TOUS LES CITOYENS, CITOYENNES
DE SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT

Huit jeunes de notre municipalité ont participé à un projet d'écriture et d'illustrations d'un album jeunesse.
Madame Nancy Montour, auteure jeunesse a gentiment accepté de les accompagner afin de réaliser cet album.
Au fil des mots a consisté à leur permettre de parcourir les différentes étapes de rédaction d'une histoire.
Afin de présenter leur album, un lancement est prévu en juin.

Nous vous invitons à y participer.
Samedi le 16 juin 2018
à 10 h
Salle des Loisirs
Un léger goûter sera servi

Ce projet a été rendu possible grâce au fonds d'initiatives culturelles de la MRC de Maskinongé et à la participation financière de la Municipalité.

Le comité de votre bibliothèque municipale

Journée de rêve pour 10,00$

Pour les membres de l'Âge d'Or de Sainte-Angèle-de-Prémont, nous vous offrons une journée de rêve au casino de Montréal!

Quand : Mercredi le 24 octobre 2018

Le transport et le buffet à volonté (salle à manger Expo 67) seront gratuit et vous recevrez 10,00$ de jetons à l'arrivée au casino pour jouer dans les machines.

Départ de la salle Lévis St-Yves à 8h30
Départ du casino vers 15h30

Pour informations et réservations :
Louis Grenier 819-268-6218

CASINO MONTRÉAL